



## N°27

du 04/05 au  
10/05/2022

### Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir

### Observateurs

ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXERREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, ETS VILLEMONT, FDGEDA DU CHER, UCATA.

### Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du Loiret, SRAL Centre-Val de Loire.

### Directeur de publication :

**Philippe NOYAU**,  
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité*

## Colza

Ce BSV n°27 sera le dernier régulier de la campagne 2022.

Merci à l'ensemble des observateurs pour leur engagement depuis début septembre.

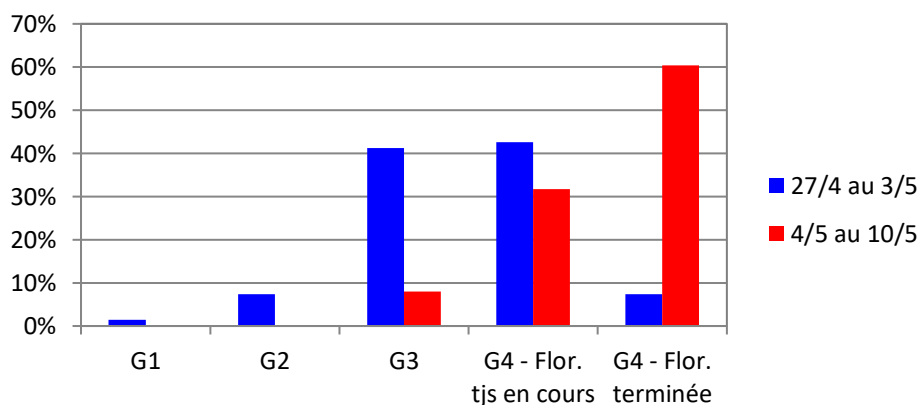
### RESEAU 2021-2022

Le réseau est actuellement composé de 90 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Pour ce BSV, les observations sont disponibles pour 63 parcelles.

### STADES DES COLZAS

La sécheresse précipite la fin de floraison dans de nombreuses parcelles. En effet, le stade G4 – Floraison terminée passe de 7 à 60 % en une semaine.

### % de parcelles au stade



### Les abeilles butinent, protégeons-les !

Réglementation a évolué pour la protection des insectes pollinisateurs, [ce qui change pour les applications durant la floraison](#)

Pour information, voici un article de la DRAAF Centre-Val de Loire sur l'arrêté en date du 21 novembre 2021 encadrant l'autorisation et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour la protection des pollinisateurs : <https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/Protection-des-pollinisateurs>

### Contexte d'observations

La pression pucerons cendrés progresse légèrement encore cette semaine. Mais seulement 15 parcelles signalent sa présence. Dans la grande majorité des cas, les observateurs signalent juste une observation sans comptage car la présence est très faible. Une parcelle dans l'Indre-et-Loire dépasse le seuil indicatif de risque.

La présence d'auxiliaires signalée par plusieurs observateurs.

Avec les données disponibles, le risque pucerons cendrés est **faible** sur l'ensemble de la région. Une seule parcelle est actuellement en risque **fort**. **La surveillance régulière des bordures est nécessaire.**

### Période de risque

De mi-floraison jusqu'à la fin du stade G4.

### Seuil indicatif de risque

2 colonies présentes par m<sup>2</sup> de culture.

## CHARANÇONS DES SILIQUES

### Contexte d'observations

Sur les 52 parcelles observées au cours des derniers jours, seulement 4 signalent encore la présence de charançons des siliques. Toutes les observations sont en dessous du seuil indicatif de risque.

Le pic du vol semble passé.

Le tableau ci-après permet de mettre en perspective les comptages par rapport au stade de la culture.

Observation en fonction du stade

Stade	Nombre de parcelles	Moyenne	Mini	Maxi	Période de risque
G3	1	0,10	0,10	0,10	Oui
G4 Flo. toujours en cours	2	0,13	0,10	0,15	Oui
G4 Flo. terminée	1	0,10	0,10	0,10	Oui

Avec les données disponibles, le risque charançon des siliques peut être considéré comme **faible** à l'échelle régionale.

Les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés le plus souvent comme marginaux. La nuisibilité est causée par les cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme porte d'entrée aux dépôts de leurs pontes.

### Période de risque

La période de risque débute avec la formation des premières siliques du stade G2 jusqu'à la fin du stade G4.

### Seuil indicatif de risque

1 charançon pour 2 plantes, en moyenne, à l'intérieur de la parcelle durant la période de risque (G2 à G4).